

**Université d'Abomey-Calavi**

**FA**culté des **S**ciences **H**umaines et **S**ociales

**(FASHS)**

**ANNALES DE LA FASHS**  
**Nouvelle édition**

**N° 001 Janvier 2018**

**Volume 3**

**Adresse de contact**

Annales de la FASHS

*Faculté des Sciences Humaines et Sociales (FASHS), 01 BP 526*

*Cotonou, Rép. du Bénin, Tél./Fax +229 21360074*

*E-mail: viliho2004@yahoo.fr ; vincent.orekan@gmail.com*

Téléphone : 00 229 21 04 29 09

**Adresse de soumission d'articles**

annales.fashs.uac@gmail.com

Toute reproduction, même partielle de cette revue est rigoureusement interdite. Une copie ou reproduction par quelque procédé que ce soit, photographie, microfilm, bande magnétique, disque ou autre, constitue une contrefaçon passible des peines prévues par la loi 84-003 du 15 mars 1984 relative à la protection du droit d'auteur en République du Bénin.

Revue publiée par la Faculté des Sciences Humaines et Sociales (FASHS)

## **COMITE DE PUBLICATION**

---

Directrice de publication : Odile DOSSOU GUEDEGBE

*Doyen de la Faculté des Sciences Humaines et Sociales*

Rédactrice en Chef : Monique OUASSA KOUARO

*Vice-Doyen de la Faculté des Sciences Humaines et Sociales*

Mise en page : Vincent O. A. OREKAN

## **CONSEIL SCIENTIFIQUE**

---

N'BESSA Benoît (Professeur Emérite), BOKO Michel (Professeur Emérite), HOUSSOU Christophe (Professeur Titulaire), HOUNDÉNOU Constant (Professeur Titulaire), BOKO Gabriel (Professeur Titulaire), HOUNSOUNON-TOLIN Paulin (Professeur Titulaire), CLÉDJO Placide (Professeur Titulaire), DOSSOU GUÈDÈGBÉ Odile (Professeur Titulaire), OGOUWALÉ Euloge, (Professeur Titulaire), TENTÉ A.H. Brice (Professeur Titulaire), TINGBE AZALOU Albert (Professeur Titulaire), AMOUZOUVI H. Dodji (Professeur Titulaire), BIO BIGOU B. Léon (Professeur Titulaire), KPATCHAVI Adolphe (Professeur Titulaire), TOHOZIN Antoine Yves (Professeur Titulaire), BAGODO Obarè (Maître de Conférences), BAKO-ARIFARI Nassirou (Maître de Conférences), FOURN Elisabeth (Maître de Conférences), GONZALLO Germain (Maître de Conférences), ORÉKAN O. A. Vincent (Maître de Conférences), VISSIN Expédit Wilfrid (Professeur Titulaire)

## **COMITE DE LECTURE**

---

Les lecteurs (référés) sont des scientifiques choisis de par le monde selon les thématiques des articles.

## **BUT ET PUBLICATION**

---

Les annales de la Faculté des Sciences Humaines et Sociales (Nouvelle édition) est une revue scientifique annuelle qui vise à publier des articles originaux dans les domaines des sciences géographique, sociologique, psychologique, de l'éducation, historique et philosophique. Les articles sont rédigés en Français ou en Anglais avec un résumé détaillé en une demi-page au maximum. Les auteurs, s'ayant régulièrement acquitté de leur frais de publication, bénéficient de la publication de leur article. Ils obtiennent le tiré à part de leurs articles après publication du numéro.

## **FRAIS DE PUBLICATION**

---

La publication de tout manuscrit est conditionnée par le règlement préalable des frais de publication par les auteurs. Les frais de publication sont fixés à 50000 FCFA ou 77 € par manuscrit accepté.

**ISSN : 1840-8583**

Dépôt légal n° 10104 du 16 Janvier 2018. Bibliothèque nationale du Bénin, 1er trimestre

## SOMMAIRE

<b>Titres</b>	<b>Pages</b>
<b>Dynamique du climat et adaptabilité des pratiques culturelles dans la région de gbêkê au centre de la côte d'ivoire</b> Béh Ibrahim DIOMANDE et N'Dri Arsène KOUAKOU	5
<b>Le parlement béninois et sa prérogative du contrôle de l'action gouvernementale : cas de la cinquième législature (2007-2011)</b> Rogatien MakpéhouTossou	22
<b>Interventions en sante face aux perceptions locales de la dangerosite de certains signes de pathologie pediatrique au benin</b> BADOU Agnès Oladoun et Abou-Bakari IMOROU	52
<b>Déficiência visuelle et estime de soi à l'université d'abomey-calavi : considérations théoriques d'une réalité banalisée</b> HOUESSOU Mahounan Modeste ; BOKO Coovi Gabriel, HOUESSOU Dossou Patrick	70
<b>La therapie traditionnelle en afrique noire: savoir domine ou science qui se meurt?</b> TOSSOU Tata Jean	85
<b>Représentations sociales de la réussite scolaire et comportements d'études des élèves: une analyse à partir de cas des élèves externes du Lycée de Garçons de Bingerville (Côte d'Ivoire)</b> ZAMBLE Bi Zou Ambroise, OURAGA Basseri Jean-Claude, GOMBLEU Kouadi Claude-Médard	103
<b>Psychopathologie de l'avortement spontane : analyse du vecu des femmes victimes</b> ZOUNON Ornheilila ; GNANGUENON Faustin, de CHACUS Sylvie	124
<b>Interdépendance mafieuse des pouvoirs politique et médiatique : que peut la philosophie ?</b> AKUESON Adolé Félicité	142
<b>Mode de gestion et qualité des eaux de boisson dans l'arrondissement de Kpanroun : cas des villages Kpaviédja et Anagbo</b> YEMADJE Alda A. S.	156
<b>Planification des naissances à Zè : Quand la diversité des logiques affecte les interventions de la santé publique</b> SONON Phillipine et IMOROU Abou-Bakari	178
<b>La mastectomie comme exemple d'effraction corporelle chez la femme : les attributs du sein dans la vie conjugale et sociale</b> HOUESSOU Patrick, GANSOU Grégoire Magloire, POROMNA Pagnamam	197
<b>Infrastructures sanitaires et accès aux soins de sante dans la Commune d'Adjarra</b> AZALOU TINGBE Vinagbaa Babatoundé Fanès, TCHAKPA Cyrille, AZONHE Hervé Thierry,	209

ELISHA Fitzgerald Damien Zinsou	
<b>Acteurs et outils de la médiation culturelle de l'art contemporain à Abomey</b> OUASSA KOUARO Monique et HINKATI M. Salinas	<b>230</b>
<b>Mécanisme de fossilisation des savoirs oraux</b> BOTOYIYE Geoffroy	<b>245</b>
<b>Exploring the use of information communication technology (ict) in the process of teaching english as a foreign language: case study of a secondary school in Bénin</b> ATTENOUKON Serge Arnel, AGBAYAHOUN Juvénale, YINDEHOUE Parfaite	<b>256</b>
<b>Grasping the gist about the american dream fulfilment and social class assimilation through horatio jr Alger's ragged dick</b> AHOUANGANSI Raoul S.	<b>275</b>
<b>Vom Marxismus-Leninismus zur Wende. Die Deutsche Demokratische Republik und die Volksrepublik Benin Ende der 1980er und Anfang der 1990er Jahre: Ähnlichkeiten und Unterschiede</b> HOUNHOUENOU Yaovi Antoine	<b>299</b>
<b>Rituel juridique, menace terrorisme dans l'espace CEDEAO et embrouillamini des Etats ouest-africains</b> DIKPO Thélesphore Toliton, ABDOU Mohamed	<b>317</b>
<b>Représentations et pratiques liées au paludisme en pays Dida de Zikisso en Côte d'Ivoire</b> FOURN GNASSOUNOU Elisabeth	<b>336</b>

## **MECANISME DE FOSSILISATION DES SAVOIRS ORAUX**

**BOTOYIYE Geoffroy**

Philosophe Anthropologue  
Université d'Abomey-Calavi  
Département de philosophie  
[botoyiye@hotmail.com](mailto:botoyiye@hotmail.com)

### **Résumé :**

*Recherchons comment fonctionne puis se conserve le savoir dans une culture de l'oralité. En suivant la piste que nous offre l'archéologie on peut aboutir à une compréhension originale : dès lors que la culture de l'oralité a sa propre picturalité, celle-ci en fossilisant le savoir va permettre à la langue de l'exprimer avec régularité. La picturalité est donc un lieu de mémoire, c'est-à-dire qu'une certaine analyse du monde s'y comprime et facilite ainsi la mémorisation des énoncés puis le maniement de représentations au-delà du présent matériel. Tout ne « s'envole » pas dans la tradition orale, ni ne disparaît de la mémoire. Ces sociétés ont acquis des méthodes propres pour prolonger la durée de vie de la parole, du moins, conserver la parole et la transmettre sans oblitérer le message.*

**Mots clés :** *conservation du savoir, tradition orale, tradition écrite, culture de l'oralité, transmission orale, lieu de mémoire.*

## **ORAL KNOWLEDGE: THE MECHANISM OF FOSSILIZATION**

### **Summary :**

*How does knowledge work and how to keep it in an oral culture context? The road paved by archeologists can help reach an original understanding. Oral culture has its own pictorial features indeed. That is the fossilization of knowledge which allows the language to express it with regularity. The pictorial environment is a place of memory, in other words, a certain view of the world is compressed inside, and that facilitates the memorization of the utterances and entail the handling of representations beyond the current material. Everything does not just "fly away" in the context of oral tradition, nor does it disappear from memories. Those civilizations have acquired their own methods to maintain speech alive, at least, keep the word and transmit it without obliterating the message.*

**Key words:** *knowledge preservation, oral tradition, written tradition, oral culture, oral transmission, memorization.*

## Introduction

Depuis les travaux de Claude Hagège (1996), Maurice Houis (1971) et de Mamoussé Diagne (2003), nous avons une meilleure compréhension de ce qu'est une culture de l'oralité. Recherchons comment fonctionne le savoir dans une telle culture. Rappelons d'abord que toutes les sociétés reconnues aujourd'hui comme sociétés de tradition écrite, furent toutes momentanément, c'est-à-dire à une période de leur histoire, des sociétés de tradition orale. L'humanité ne découvrit l'écriture que bien après avoir accompli les révolutions successives du paléolithique et du néolithique. De plus, la distinction entre transmission orale et transmission écrite fut difficile à opérer même jusqu'au début de l'imprimerie. En Occident comme en Chine, la masse de connaissances disponibles restera longtemps enrobée dans les pratiques orales et techniques ; le capital d'érudition demeure dans son cadre oral bien que fixée dans les manuscrits la connaissance est destinée à être apprise par cœur. Les écoles de la Grèce antique avaient la particularité de fonctionner suivant un enseignement majoritairement oral. Nous tenterons de clarifier par quel mécanisme des savoirs divers et souvent de niveaux de complexité élevés sont conservés dans de telles sociétés de tradition orale.

### 1. Sur la piste de l'archéologie

Rappelons-le, les communautés qu'il convient aujourd'hui encore d'appeler sociétés de l'oralité par souci de distinction, ne sont pas des sociétés « sans écriture ». L'homme a commencé à s'exprimer sous une forme graphique à une époque reculée de la préhistoire ; les peintures rupestres, les gravures pariétales et les sculptures sur bois sont les précurseurs de l'écriture du point de vue de la morphologie et certainement aussi de la chronologie. De même l'aptitude à fixer la pensée dans des symboles matériels est un fait qui émerge avec l'*homo sapiens* au cours du développement des anthropiens. D'après les paléontologues :

L'art paléolithique, par son immense étendue et l'abondance de ses matériaux, fournit un témoignage irremplaçable pour la compréhension de ce que sont en réalité la figuration artistique et l'écriture : ce qui apparaît à partir de la naissance de l'économie agricole, comme deux voies divergentes, n'en constitue en réalité qu'une seule. Il est très curieux de constater que l'expression symbolique atteint d'emblée dès l'Aurignacien son plus haut niveau.

On voit en quelque sorte l'art se détacher d'une véritable écriture et suivre une trajectoire qui d'un départ dans l'abstrait dégage progressivement les conventions de formes et de mouvement, pour atteindre à la fin de la courbe le réalisme et sombrer. (A. Leroi-Gourhan, 1965, p.268).

Ce que ce texte tente de montrer est que « l'art figuratif est inséparable du langage et qu'il est né de la constitution d'un couple intellectuel phonation-graphie. Il est par conséquent évident que, dès la source, phonation et graphisme répondent au même but. » (A. Leroi-Gourhan, 1965, p. 269).

D'après Leroi-Gourhan, l'art figuratif que l'on retrouve dans les sociétés primitives relève d'une « picto-idéographie », véritable « mythogramme », qu'il faut considérer comme autre chose qu'une forme d'enfance de l'écriture. La pictographie ou l'art figuratif permettait à l'homme du Paléolithique le maniement de représentations et de s'exprimer au-delà du présent matériel.

En considérant l'écriture comme instrument de communication survenu après le langage, certaines disciplines la définissent donc comme « technique »<sup>31</sup>, dont l'apparition et le développement s'enracinent dans le processus d'homínisation. De leur point de vue, l'organisation sociale et économique en dépendait. La paléontologie admettait ainsi par quelle voie matérielle s'est construit lentement le mécanisme de conservation permanente des produits de la pensée individuelle et collective dans les sociétés humaines.

Leroi-Gourhan (1965, p. 9) a pu ainsi montrer que l'histoire de l'outillage est intimement liée à celle de la mémoire et de ses pratiques, l'outil ayant pour fonction essentielle d'externaliser la mémoire individuelle et ainsi de la socialiser. L'apparition de l'outil permet « une libération de la mémoire » individuelle qui va ainsi se constituer en mémoire collective. Or il faut que cette mémoire soit lisible et transmissible pour avoir quelque chance de pérennité, d'où le rôle du langage qui accompagne, anticipe et prolonge la pratique de l'outil. Les modalités de représentation imaginaires sont constitutives de l'outil et de son usage au sens opératoire et symbolique du terme. Chez l'homme en effet, le problème de la mémoire opératoire est dominé par celui du langage, lequel permet la conservation et la transmission des savoirs qui canalisent précisément les comportements opératoires. La libération mémorielle et opératoire permise par l'outil n'est rendue possible que par la mise en place d'une mémoire collective élaborée à travers les langues symboliques. L'outil n'existe donc qu'en

---

<sup>31</sup> Selon les paléontologues, techniques et outils ont permis et permettent aux homínidés d'accroître presque indéfiniment la maîtrise de leur environnement, d'envahir des niches écologiques de plus en plus nombreuses et d'en expulser ou soumettre les êtres vivants qui les occupaient.

tant qu'il est compris dans la mémoire des connaissances sociales élaborées par les langages.<sup>32</sup>

Dès lors que la culture de l'oralité a sa propre picturalité, celle-ci en fossilisant le savoir va permettre à la langue de l'exprimer avec régularité. La picturalité est donc un lieu de mémoire, c'est-à-dire qu'une certaine analyse du monde s'y comprime et facilite ainsi la mémorisation. Les symboles royaux que l'on trouve dans les palais des rois du Danxomé à Abomey au Bénin ainsi que les systèmes anthroponymiques et toponymiques des civilisations africaines illustrent l'analyse.

Traditionnellement les rois du Danxomé abandonnent leurs noms de prince en accédant au trône. Au cours de la cérémonie d'investiture, le roi était tenu d'exprimer à travers une formule allégorique la façon dont il dirigerait le royaume qu'il venait d'hériter. De cette sentence jaculatoire dérivait son nom de souverain de même que son symbole. Voici quelques exemples.

Ganyié Hessou (1600-1620) considéré comme l'un des fondateurs du royaume dont l'emblème est un oiseau et un tam-tam, signifiait : de même que personne ne peut empêcher l'oiseau de chanter, nul ne peut empêcher le tam-tam de résonner.

Le roi Agonglo (1787-1797) représenté par un ananas (le même mot *agō* désigne le fruit du rônier) avait pour devise : *soje dé b'agōglo*, (la foudre tombe sur le palmier mais le rônier, malgré sa grande taille, y échappe).

Le roi Glèlè (1858-1889) très énigmatique s'identifiait au lion et comparait son règne à un champ labouré, exprimant ainsi que personne ne peut renverser le roi. *Glélilè ma ñōze* (Nul ne saurait soulever un champ labouré).

Quant à Kondo devenu Béhanzin, (1889-1894) le roi requin qui va protéger la côte contre l'envahisseur français, il était l'œuf que tient le monde et que la terre désirait, *Ggèhinazinbo aï jrè*.

Il y a chaque fois trois éléments ; une formule, un nom et un emblème symbole graphique, chacun renvoyant aux deux autres pour comprendre le message dans sa totalité. Le nom est un condensé presque déformé de la formule ; le symbole illustre la formule qui a son tour explique le symbole et situe le nom dans son contexte. Tout se tient ici dans une fonction d'aide-mémoire. D'un côté un discours allégorique, imagé, qui se cristallise dans l'esprit par le son, de l'autre un graphisme qui fossilise dans la matière la parole. On dira que ce symbolisme

---

<sup>32</sup> E. SOUCHIER, « Lorsque les écrits de réseaux cristallisent la mémoire des outils, des médias et des pratiques », <<http://www.interdisciplines.org>>.

ou ce graphisme traduit selon les cas une histoire, une cosmogonie, une certaine vision du monde sans transparence. Il ne renvoie pas de façon claire et univoque à sa signification ou à son contexte. Il nécessite l'appui d'un discours qui ramène au sens. Il s'établit donc une relation particulière entre le symbole qui ne se suffit pas à lui-même et la parole qui procède à sa clarification.

C'est dire qu'on ne peut atteindre la signification du texte sans être dans l'économie du système. Aussi ne doit-on pas établir une relation d'équivalence des valeurs entre l'ordre pictural et l'ordre linguistique qui se distinguent par leur fonction : La picturalité est simplement dépositaire d'une partie de la culture, « inventaire » comme l'écrit Griaule, elle sert de point de départ à l'expression linguistique.

Les anthroponymes et mêmes les toponymes nous introduisent dans l'une des principales caractéristiques des sociétés de tradition orale, celle qui va dire quelque chose sur le destin du porteur du nom. La nomination, ou l'acte d'attribuer un nom à un enfant, ou à quelqu'un est un geste qui se réfère aux circonstances de la naissance, à un événement, à un message, etc. Cet acte peut aussi avoir une fonction religieuse ; le nom peut se rapporter à une demande de protection, à une action de grâce, reconnaissance vis-à-vis d'un tiers ou d'un esprit ou divinité ; le nom parfois peut exprimer la volonté d'influencer le destin ou de conjurer un mauvais sort. Cet acte de nomination se réfère aussi à l'ordre de naissance. Ces pratiques sont très répandues dans les civilisations africaines. De sorte que par le seul fait d'entendre le nom d'une personne, pour qui appartient bien sûr au système, on est informé de sa carte d'identité sociale. On peut savoir combien de frères et combien de sœurs elle a, quel rang elle occupe dans sa famille et une masse d'informations le concernant.

Chaque nom dans la tradition orale est en quelque sorte source d'information sur une étape de la vie et permet de situer l'individu dans le groupe. En ce sens, non seulement le nom situe son porteur par rapport à sa société, mais il met en relation avec la cosmogonie, les principes fondateurs essentiels que véhicule la culture. Le prénom met l'enfant en relation avec la mythologie de sa culture, le nom d'homme provoque des relations entre des classes d'âge, le nom de masque met en relation avec les ancêtres. Chez les Mossiou chez les Wolof, écrit Louis-Jean Calvet (1984, p. 81) :

Le nom est une réponse à la naissance et un *message* qui, soit veut conserver la mémoire de cette naissance, soit en changer les augures : le prénom occidental ne joue pas ce rôle. Quant au nom Basari qui vient rythmer les étapes de la vie, nous n'en trouvons pas trace non plus dans les sociétés occidentales : Charles Dupont restera Charles Dupont jusqu'à sa mort, sauf s'il prend un pseudonyme bien sûr.

## 2. Le pouvoir de rationalisation du l'acte oral

La mémoire d'une société orale est aussi contenue dans son champ toponymique qui apparaît comme témoin et partie intégrante du patrimoine culturel, historique voire identitaire. Les noms de lieu quitté, conquis ou habité renvoient à une signification dans le système de valeur collectif. Ils constituent des lieux de mémoire et de savoirs dans lesquels se cristallisent l'attachement culturel, historique voire idéologique. Les champs toponymiques et onomastiques, par l'immense richesse d'informations qu'ils contiennent participent à la transmission du savoir. Actes de langages, ils manifestent la capacité des traditions orales à produire du sens. « Puisque ça parle, ça pense : penser c'est nommer », dira avec humour Ben Naoum (2002) reconnaissant ainsi un pouvoir de rationalisation dans le fait oral.

Ce qu'ici caractérise la tradition orale est que l'acte de nomination devient un moyen de communication dont le récepteur potentiel n'est pas immédiatement visible ; il peut être le sort, les dieux, les esprits, la communauté elle-même selon les cas et selon les civilisations. Le nom peut avoir une fonction de communication allusive, qui tire sa signification de situations particulières et n'ayant ce sens que pour les initiés, le cercle familial. Certains enfants recevront à l'appui de leur nom à la naissance un surnom circonstanciel. Tel *Dayelle*, litt. "pas d'histoires" ; ce nom mossi est adressé à l'intention des membres de la famille qui ont créé une discorde, et signifie que les parents de l'enfant se refusent à entrer dans ce jeu (Houis, 1971, p.57). C'est au chef de famille ou l'autorité familiale représentant des ancêtres qu'il revient après avoir, au besoin selon les conditions d'évolution de la grossesse ou autres événements, consulté l'oracle, de donner le nom du nouveau-né. Et un certain nombre de règles et de rites sont prescrits à la famille proche (père, mère et frères) lors de la cérémonie d'attribution de l'anthroponyme. Aussi surprend-on toujours une relation métaphysique à l'œuvre dans l'anthroponymie. Elle sert toujours à communiquer entre les humains, avec la nature et le monde invisible. Ce qui a amené Calvet à reprendre à son compte la remarque de E. Bonvini (1981) :

Ce n'est pas une affaire individuelle. On profite de la nouvelle naissance, qui s'inscrit dans le prolongement de l'espèce et de la race par l'insertion d'un nouveau membre dans la lignée, pour corriger les distorsions éventuelles qui présentent un danger pour la vie et la survie du groupe<sup>33</sup>.

---

<sup>33</sup> E. BONVINI, « Un exemple de communication linguistique : les noms de chien chez les Kasina de Haute-Volta », Communication au Colloque : *La pratique de l'anthropologie aujourd'hui*, Sèvres, 1981. Cité par Calvet, *Op. cit.*, p. 82.

À partir du nom dans la tradition orale s'établit toujours une communication de messages allusifs, contextuels, incantatoires, porteurs de sens, ayant la spécificité de perdurer. Tout ne « s'envole » pas dans la tradition orale, ni ne disparaît de la mémoire. Ces sociétés ont acquis des méthodes propres pour prolonger la durée de vie de la parole, du moins, conserver la parole et la transmettre sans oblitérer le message. Les modèles formalisés du discours, la récitation dans des cadres ritualisés, l'utilisation de tambours et autres instruments musicaux, le recours à des professionnels de la remémoration, tous ces éléments sont à même de protéger au moins une partie du contenu de la mémoire contre les transformations. Ces procédés ont joué un grand rôle dans l'affinement et l'accroissement des pouvoirs de la mémoire.

L'émergence de systèmes graphiques dans une culture correspond toujours à un besoin exprimé, la rencontre entre la langue et sa transcription écrite est l'aboutissement d'un long processus de mûrissement en même temps que la réponse à une nécessité sociale.

Or, avec l'introduction des langues coloniales sur leur territoire, la majorité des sociétés de tradition orale sont aujourd'hui confrontées à des opérations d'alphabétisation qui tendent à utiliser l'alphabet pour la transcription des langues orales. Dès lors, l'introduction de l'alphabet ressentie comme une imposition à partir des premières écoles a marqué le point de départ d'une mutation culturelle dans ces sociétés de l'oralité.

Les effets de l'accélération de ce phénomène dans les cultures du Tiers Monde sont difficilement prévisibles, contrairement à l'attitude qui posait l'écriture, c'est-à-dire la connaissance de l'alphabet, comme préalable à tout savoir et qui lui conférait le pouvoir de conduire les sociétés au développement. Cette vision simpliste des rapports entre la connaissance et l'écriture semble être démentie par les événements. Les civilisations orientales d'Asie, en particulier les modèles de développement du Japon, de la Chine et de l'Inde, suggèrent une autre compréhension : ce n'est pas l'écriture en soi et par elle-même qui conduit au développement, mais l'internalisation du principe de l'écriture dans la tradition des cultures. Telle semble être la direction à prendre par tout projet qui vise à promouvoir la littérature dans le Sud.

C'est en ce sens qu'il faut comprendre la situation actuelle des civilisations du Sud face à l'écriture. Celle-ci n'a pas encore servi à consolider les connaissances locales. Lévi-Strauss (1990, p. 341-342) remarquait que l'écriture était réduite sous les tropiques à sa fonction sociologique plutôt qu'intellectuelle. Si le symbole de l'écriture avait été emprunté, sa réalité demeurerait étrangère. On comprend pourquoi l'école occidentale, et son système alphabétique n'ont pas modifié les structures du savoir dans les civilisations de l'oralité. Les structures

intellectuelles de production du savoir ont été mises à l'abri des effets de l'école et de l'écriture. Comme le relate la suite du texte de Lévi- Strauss, le nouveau système n'eut d'effet que d'accroître dans la société le prestige et l'autorité des individus scolarisés. En effet, il y a eu résistance des instances de production du savoir face à l'écriture autant qu'il y eut dans ces sociétés résistances des modes de production à la pénétration capitaliste<sup>34</sup>. Les structures sociales précoloniales se seraient renforcées contre l'influence de l'école occidentale en se renfermant sur elles-mêmes. Cette résistance dressée contre la pénétration du savoir-faire graphique participe de l'opposition à la pénétration des systèmes de pensée, de croyance et de production apportés par l'Occident.

La diffusion sociale de l'alphabet dans les sociétés tropicales se poursuit très lentement. Cette situation est en partie probablement liée aux difficultés propres au système (la violence de l'administration coloniale et le contrôle de l'école assumé par le christianisme), et dans une plus large mesure aux très fortes valeurs culturelles établies dans les sociétés.

Les premiers intellectuels sortis de l'école coloniale ne se comptaient pas parmi la haute classe sociale locale. Ce sont les enfants de cette aristocratie royale et ses proches qui accédaient aux éminentes fonctions de conservation et de gestion du savoir. C'est bien plus tard que ceux-ci ont pris le chemin de l'école coloniale. Jusqu'à nos jours, les enfants destinés à l'exercice de certaines fonctions liées à la culture autochtone telles les fonctions de devin, guérisseur, prêtre de cultes religieux, chef de couvents initiatiques, adeptes de certaines divinités ancestrales etc., communément appelées « gardiens de la tradition », ne sont pas scolarisés. S'ils ont pu l'être, la scolarisation est interrompue dès qu'advient le moment de l'initiation ou de l'exercice de leur mission. C'est de cette façon qu'en se protégeant contre le risque de profanation ou de désacralisation des mœurs, les civilisations locales ont contrôlé la pénétration de la culture étrangère qu'apportaient l'école et son système de connaissances.

Cette quasi-résistance au recours à l'écriture est typique dans toutes les traditions culturelles fortement structurées. Par exemple la culture hébraïque a continué d'être transmise oralement bien longtemps après qu'on eut commencé à mettre l'Ancien Testament par écrit. Cela veut dire que l'introduction de l'écrit ne change pas dans l'immédiat les habitudes du peuple et n'élimine pas les manières de faire héritées de la tradition orale. Il faut du temps et souvent plusieurs millénaires pour qu'apparaissent les changements, et pour voir le peuple s'approprier puis transformer la nouvelle invention en tradition. C'est pourquoi

---

<sup>34</sup> Cf., P.-Ph. REY, « Sur l'articulation des modes de production », *Les alliances de classes*, p. 11.

nous devons distinguer entre la première introduction de l'écriture et sa diffusion généralisée.

### **Conclusion :**

Les structures intellectuelles dans les sociétés endogènes sont restées à distance de la culture occidentale, bien que celle-ci se répandît dans la société et dans la sphère du pouvoir. Les modes opératoires du savoir dans les sociétés de base ont ainsi réussi à se reproduire à l'identique en côtoyant l'influence extérieure sans l'adopter. L'école, l'écriture et leurs effets n'altéraient pas la vision du monde locale. Dans les terres profondes, la transmission orale restait le seul mode d'acquisition des connaissances et la mémoire le seul moyen de conserver les savoirs. Lorsqu'on avait recours à l'écrit, c'était uniquement pour renforcer la mémoire.

Mais à la faveur de l'augmentation du taux de scolarisation, du prestige lié à la nouvelle classe sociale des lettrés (*akowé*, dans les populations du sud Bénin) au service de l'administration coloniale et postcoloniale, avec l'apparition du salariat dans la nouvelle société politique<sup>35</sup>, mais aussi avec l'intérêt de cette couche de lettrés restés attachés aux valeurs endogènes, puis de l'apparition récente des religions syncrétiques, les effets de la culture occidentale ont commencé par ébranler les antiques et solides portiques des structures des sociétés orales. Ainsi on peut de plus en plus compter, parmi les nouvelles générations de gardiens de la tradition, des personnalités sachant allier les aptitudes acquises à l'école aux prestations endogènes (noter des faits divers, tenir des cahiers de recettes), des intellectuels véritables analystes, et des universitaires suffisamment cultivés ou investis dans la science moderne. On peut les considérer comme les agents par qui les nouvelles valeurs du monde moderne transitent pour atteindre très lentement de façon imperceptible les fondements des structures endogènes. La frontière entre l'oralité et l'écriture n'est donc pas étanche. Plus précisément, il s'est organisé dans les sociétés de l'oralité une quasi résistance culturelle perméable à l'écriture.

Les campagnes d'alphabétisation pour les adultes en renforçant le système scolaire formel contribuent à poser les jalons d'une mutation irrévocable car, « l'écriture est désormais un fait incontournable que toutes les langues du monde, sauf celles en voie de disparition, rencontreront dans un futur proche. Et ceci est

---

<sup>35</sup> Seuls les diplômés de l'école accédaient aux fonctions de la nouvelle division du travail : interprètes, soldats, instituteurs, commis subalternes auprès de l'administration coloniale ; par la suite à l'indépendance, ils devenaient fonctionnaires de leur Etat. Statut qui faisait d'eux des salariés.

souhaitable car c'est à ce prix que les peuples qui parlent ces langues non écrites pourront préserver leur culture. » (L.-J. CALVET, 1984, p. 122).

Une culture de l'oralité se définit maintenant comme toute culture dans laquelle le mode dominant de communication et de transmission du savoir est l'oralité<sup>36</sup>. Cependant la voie orale n'y est pas la seule pratique de communication. De même une civilisation de l'oralité désigne l'ensemble des sociétés qui, ayant perdu<sup>37</sup> ou n'ayant pas accédé à des formes plus élevées des systèmes graphiques (alphabétique) et ne faisant usage de ceux-ci ni dans les choses courantes ni dans les opérations intellectuelles, ont recours à des canaux opératoires spécifiques pour assurer les mêmes fonctions d'informer et de transmettre les messages et le savoir. Dans une vision plus technique, c'est le recours à l'écriture comme support de la mémoire plutôt que comme mode de communication qui permet de distinguer entre culture orale et culture écrite. Une culture écrite serait celle dans laquelle l'écriture contribue à la consolidation de la tradition culturelle en place.

Des faits contextuels (systèmes locaux de numération, numismatiques, idiomatiques, d'échange, de structure de pensée, de divination, de cultes religieux, de savoir-faire musicale, médicale, pharmacologique, agricole, minéralogique, astrologique, et de technologies de transformation, etc.) identifiés dans les sociétés structurées non occidentales sont regroupés sous le terme générique de culture ou connaissance orale. Dans une telle société tout le contenu de la tradition sociale est engrangé dans la mémoire ; mais aussi dans les choses qui en constituent les sources d'inspiration. Tout parle, enseigne-t-on dans les traditions culturelles d'Afrique ; tout devient source d'information et de connaissance. Comme le rapportait le poète (B. Diop, 1960) dans son exhortation : « Ecoute plus souvent les choses que les êtres. La voix du feu s'entend, entend la voix de l'eau. Ecoute dans le vent le buisson en sanglots ». Ce qui garde une pertinence sociale y est stocké et le reste tombe dans l'oubli. La mémoire individuelle sert de relais au patrimoine culturel.

---

<sup>36</sup> Remarquons que même la connaissance scientifique reçoit sa noblesse en faisant usage de la communication orale à un certain niveau. La science doit être écrite pour acquérir une autorité, mais en même temps, son enseignement par transmission orale lui procure une grande notoriété. Les cours magistraux, les communications au cours des colloques ont un rôle central dans la diffusion des savoirs.

<sup>37</sup> En raison du phénomène de régression historique certaines civilisations très lettrées sont devenues illettrées ; de brillantes civilisations lettrées Inca, Aztèque et Egyptienne du passé ont perdu en cours de route l'usage de l'écriture. Des facteurs variables internes et externes à ces sociétés tels l'esclavage, les guerres et les épidémies sont parfois avancés comme responsables de la stagnation des systèmes graphiques. On pourrait ajouter à ces causes la culture du secret.

On entendra donc par culture de l'oralité, toute société dont le mode dominant de communication interpersonnelle et intergénérationnelle repose sur un mode audio-temporel. Malgré ce caractère temporel et fugitif lié à l'oralité, les sociétés ont réussi à élaborer des traditions de valeurs qui résistent à la menace du temps et des générations.

### **Références bibliographiques**

CALVET Louis-Jean, 1984, *La tradition orale*, Paris, PUF.

DIAGNE Mamoussé 2003, *Civilisation de l'oralité et pratiques discursives en Afrique noire*, thèse de doctorat d'Etat, université Ch. A. D de Dakar.

DIOP Birago, 1960, « Souffles », *Leurres et lueurs*, Paris, Présence Africaine.

HAGEGE Claude, 1996, *L'homme de paroles. Contribution linguistique aux sciences humaines*, Paris, Fayard.

HOUS Maurice 1971, *Anthropologie linguistique de l'Afrique noire*, Paris, PUF.

LEROI-GOURHAN André, 1965, *Le geste et la parole. Technique et langage*, Paris, Albin Michel.

LEROI-GOURHAN André, 1965, *Le geste et la parole. La mémoire et les rythmes*, Paris, Albin Michel.

LEVI-STRAUSS Claude, 1990, *Tristes tropiques*, Paris, Plon.

NAOUM Ben Ahmed, 2002, « Toponymie, politique et société », Séminaire sur la toponymie organisé par le CNRPAH/Alger du 20 au 22 avril 2002. <<http://unstats.un.org/unsd/geoinfo/INF.34.pdf>>, consulté le 31 octobre 2008.

SOUCHIER Emile, « *Lorsque les écrits de réseaux cristallisent la mémoire des outils, des médias et des pratiques* », <<http://www.interdisciplines.org>>, consulté le 08 décembre 2018.